Service Assemblées
JS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 03 AVRIL 2025

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt cinq, le 03 avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 21 mars 2025, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de la Maire, Mme Corinne OLLIVIER.

ORDRE DU JOUR

N°	Libellé	Rapporteur
34	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par la Maire par délégation du Conseil municipal	La Maire
35	Assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 06 février 2025	La Maire
36	Direction générale – Autorisation de signature – Avenant n°1 au contrat ville-centre 2022-2026 avec le Département du Cher	La Maire
37	Finances – Compte de gestion des budgets annexes à caractère administratif du théâtre Mac-Nab, de Foire et Salons et Lotissement dressés par le trésorier du SGC de Vierzon pour l'exercice 2024	La Maire
38	Finances – Compte administratif du budget annexe du théâtre Mac-Nab de l'exercice 2024	Jill GAUCHER
39	Finances – Budget annexe du théâtre Mac-Nab – Affectation du résultat de l'exercice 2024	La Maire
40	Finances – Compte administratif du budget annexe Foire et Salons de l'exercice 2024	Jill GAUCHER
41	Finances – Budget annexe Foire et Salons – Affectation du résultat de l'exercice 2024	La Maire
42	Finances – Compte administratif du budget annexe Lotissement de l'exercice 2024	Jill GAUCHER
43	Finances – Budget principal de la Ville - Reprise anticipée des résultats exercice 2024	La Maire
44	Finances – Autorisation de programmes et de crédits de	La Maire

N°	Libellé	Rapporteur
	paiement – Créations, situation, révisions et clôtures des AP/CP	
45	Finances – Vote des taux des taxes directes locales pour 2025	La Maire
46	Finances – Budget principal de la Ville – Vote du budget primitif pour l'exercice 2025	La Maire
47	Finances – Budget annexe du théâtre Mac-Nab – Vote du budget primitif pour l'exercice 2025	La Maire
48	Finances – Budget annexe Foire et Salons – Vote du budget primitif pour l'exercice 2025	La Maire
49	Finances – Budget principal de la Ville et budgets annexes – Fongibilité des crédits	La Maire
50	Patrimoine – Attribution d'une subvention à la Mémoire Industrielle et Agricole du Pays de Vierzon pour l'organisation de la manifestation « tracteurs en fête »	Franck MICHOUX
51	Foncier – Avis du Conseil municipal sur la vente de logements par l'OPH Val de Berry situés rues Ambroise Croizat, Fernand Léger et Henri Sellier	Franck MICHOUX
52	Foncier – Avis du Conseil municipal sur la vente par la SA d'HLM France Loire d'un logement situé dans l'immeuble sis 118 route de Bellon – Parcelle CL 352	Franck MICHOUX
53	Foncier – Avis du Conseil municipal sur la vente par la SA d'HLM France Loire d'un logement situé 50 rue Jacques Brel – Parcelle EO67	Franck MICHOUX
54	Foncier – Incorporation au domaine privé de la collectivité de d'un bien sans maître parcelle DS 144 - chemin de l'Abricot 18100 Vierzon	Franck MICHOUX
55	Foncier – Incorporation au domaine privé de la collectivité d'un bien sans maître parcelle EH numéro 70 - chemin des Pelles 18100 Vierzon	Franck MICHOUX
56	Foncier – Incorporation au domaine privé de la collectivité d'un bien sans maître parcelles BZ 402 et 403 - avenue du 8 mai 1945 18100 Vierzon	Franck MICHOUX
57	Foncier – Cession d'un ensemble immobilier situé route de Bonègue à Vierzon – Maison Forestière de Bonègue (parcelles K 172, 173,174 et 175)	Franck MICHOUX
58	Foncier – Convention de servitude au bénéfice d'ENEDIS pour la pose et l'entretien d'une ligne électrique souterraine desservant un par éolien sur les communes de Genouilly et Maray – Chemins ruraux des Petites Vèves et de la Jonchère (dossier DA28/056202)	Franck MICHOUX
59	Foncier – Convention de servitude au bénéfice d'ENEDIS pour	Franck MICHOUX

N°	Libellé	Rapporteur
	la pose et l'entretien d'une ligne électrique souterraine desservant un parc éolien sur les communes de Genouilly et Maray – Chemin rural de la Jonchère (dossier DA28/056200)	
60	Foncier – Convention de servitude au bénéfice d'ENEDIS pour la pose et l'entretien d'une ligne électrique souterraine pour le raccordement d'un parc éolien sur les communes de Genouilly et Maray – Chemin rural de la Jonchère (dossier DA28/056199)	Franck MICHOUX
61	Foncier – Convention de servitude au bénéfice de RTE (Réseau de Transport d'Électricité) pour le remplacement et l'entretien d'une ligne électrique aérienne – Secteur Le Verdun – La Jonchère	Franck MICHOUX
62	Politique de la Ville – Contrat de Ville – Programmation des Actions 2025 – Attribution de subvention	Franck MICHOUX
63	Jeunesse - Convention de mise en œuvre du Service Public Régional de l'Orientation et de l'Évolution Professionnelle (SPRO-EP)	Maryvonne ROUX
64	Jeunesse – Mise en place d'une coopérative jeunesse et demande de financement de 30 000 €	Maryvonne ROUX
65	Jeunesse – Camp , jeux de la jeunesse – Budget Jeunesse	Maryvonne ROUX
66	Direction Générale – Dénomination de bâtiment public – Centre de Santé – Simone VEIL	Maryvonne ROUX
67	Culture – Convention de résidence avec l'association Mikrokosmos	Mélanie CHAUVET
68	Affaires scolaires – Organisation des camps enfance et jeunesse durant l'été 2025 – Tarification, barème des participations et modalités de paiement accordées aux familles	Toufik DRIF
69	Associations – Attribution d'une subvention de fonctionnement à diverses associations	Toufik DRIF
70	Ressources Humaines – Personnel territorial – Modification du tableau des effectifs	Solange MION
71	Ressources Humaines – Conditions d'utilisation d'un véhicule de service avec autorisation de remisage à domicile	Solange MION
72	Ressources Humaines – Attribution des logements de fonction – Mise à jour	Solange MION
73	Sports – Attribution de subvention de fonctionnement 2025 aux associations sportives	Wendelin KIM
74	Sports – Attribution de subventions exceptionnelles de fonctionnement 2025 à diverses associations sportives	Wendelin KIM
75	Sports – Attribution de subventions d'investissement 2025 à diverses associations sportives	Wendelin KIM
76	Sports – Conventions tripartites entre la Ville de Vierzon, les	Wendelin KIM

N°	Libellé	Rapporteur
	lycées Édouard Vaillant et Henri Brisson et les associations sportives relatives à l'utilisation des équipements sportifs régionaux	
77	Voeu de la ville de Vierzon – Appeld'Épinay-sous-Sénart	La Maire

DEL25/38 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC – NAB DE L'EXERCICE 2024

Rapporteur : Jill GAUCHER

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Madame la maire quitte la séance pendant la présentation du compte administratif et ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2024 du budget annexe du théâtre Mac-Nab.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, ,Mary-Claude GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 abstentions :*Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/40 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS DE L'EXERCICE 2024

Rapporteur : Jill GAUCHER

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Madame la maire quitte la séance pendant la présentation du compte administratif et ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2024 du budget annexe Foire et Salons.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, ,Mary-Claude GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 abstentions :*Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/42 – FINANCES – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DE L'EXERCICE 2024

Rapporteur : Jill GAUCHER

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Madame la maire quitte la séance pendant la présentation du compte administratif et ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le compte administratif 2024 du budget annexe Lotissement.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, ,Mary-Claude GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 abstentions :*Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/34 – ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La Maire

J'ai été amenée à prendre les décisions suivantes :

- DEC25/009 – demande de subventions de fonctionnement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher dans le cadre de l'appel à projet « fonds publics et territoires » au titre de l'année 2025,

- DEC25/010 – Signature convention de prêt de pièces archéologiques entre la Ville et la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry,

- DEC25/011 – Signature convention avec la commune de Vouzeron pour la rénovation énergétique, la réhabilitation, la mise en accessibilité et l'extension de la salle « Mille Club »,

- DEC25/012 – Direction Générale – Demande de subvention auprès de la Région Centre-Val de Loire – Pôles d'échanges multimodaux – Pôle d'échanges multimodaux Vierzon Phase 1 – Aménagement du parvis de la Gare,

- DEC25/013 – Musée de Vierzon - Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et l'association Les Amis du Musée de Vierzon,

- DEC25/014 – Musée de Vierzon - Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et le lycée Henri Brisson,

- DEC25/015 – Musée de Vierzon - Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et Monsieur Hubert Cellier,

- DEC25/016 – Musée de Vierzon - Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et Monsieur Jean-Pierre Desbordes,

- DEC25/017 – Musée de Vierzon - Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et l'association Mémoire Industrielle et Agricole du Pays de Vierzon,

- DEC25/018 – Musée de Vierzon - Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et Mr André DUCOURET,

- DEC25/19 - Espaces Verts – Renouvellement adhésion 2025 au Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF),

- DEC25/020 – Sports - Mise à disposition du logement rue Eugène Pottier à Vierzon au profit de l'association « Les prédateurs de Vierzon Roller Hockey » ,

- DEC25/021 – Direction Générale – Décision d'attribution d'une aide à la transmission et à la création de commerce de proximité « DELAL Coiffure »,

- DEC25/022 – Direction Générale –Décision d'attribution d'une aide à la transmission et à la création de commerce de proximité « Shippshop »,

- DEC25/023 – Convention d'occupation temporaire de La Décale par la compagnie N/C,

- DEC25/024 – Espaces Verts – Renouvellement de l'adhésion 2025 avec l'Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes (ARF) du Centre –Val de Loire pour l'année 2025,

- DEC25/025 – Théâtre Mac-Nab – Modification de la régie de recettes,

- DEC25/026 – Direction Générale – Décision d'attribution d'une aide à la transmission et à la création de commerce de proximité « Les p'tits trésors »,

- DEC25/027 – Musée de Vierzon Signature convention de prêt entre la ville de Vierzon et l'Amicale Société Française Vierzon,

- DEC25/028 – Direction Générale –Décision d'attribution d'une aide à la transmission et à la création de commerce de proximité « Le Bazar moderne »,

- DEC25/029 – Musée de Vierzon – Renouvellement de l'adhésion à l'association des Musées en Centre-Val de Loire,

- DEC25/030 – Musée de Vierzon - Don d'un modèle réduit de machine vapeur réalisé par Gaston Poisson et d'un ensemble de tableaux d'Octave Paquet,

- DEC25/031 – Musée de Vierzon - Don d'un ensemble de biens archéologiques,

- DEC25/032 – Assurances – acceptation des indemnités perçues ou à percevoir,

et la liste des marchés.

DEL25/35 – ASSEMBLÉES – APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 06 FÉVRIER 2025

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 06 février 2025.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/36 – DIRECTION GÉNÉRALE – AUTORISATION DE SIGNATURE – AVENANT N°1 AU CONTRAT VILLE- CENTRE 2022-2026 AVEC LE DÉPARTEMENT DU CHER

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser la Madame la Maire à signer l'avenant n°1 au contrat Ville-Centre.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/37 – FINANCES – COMPTE DE GESTION DES BUDGETS ANNEXES À CARACTÈRE ADMINISTRATIF DU THÉÂTRE MAC-NAB, DE FOIRE ET SALONS ET LOTISSEMENT DRESSÉS PAR LE TRÉSORIER DU SGC DE VIERZON POUR L'EXERCICE 2024

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter les comptes de gestion des budgets annexes établis par le Trésorier du Service de gestion Comptable de Vierzon.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 abstentions :*Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/39 – FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC – NAB – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'affecter le résultat de fonctionnement,

- d'imputer les opérations comptables correspondantes comme ci-après :

• article 1068 pour excédent de fonctionnement capitalisé au titre du besoin de financement au 31/12/2024	36 446,17 €
• article 002 : report de fonctionnement	77 933,79 €
• article 001 : report d'investissement	41 815,31 €

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 abstentions :*Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/41 – FINANCES – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'affecter le résultat de fonctionnement,

- d'imputer les opérations comptables correspondantes comme ci-après :

- article 002 : report de fonctionnement 2 392,43 €
- article 001 : report d'investissement 22 486,30 €

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 abstentions :*Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/43 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS EXERCICE 2024

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- la reprise anticipée des résultats 2024,

- d'imputer comme suit les opérations comptables :

- article 001 déficit d'investissement résultat reporté 2 095 392,52 €
- article 002 excédent de fonctionnement 1 307 189,02 €

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne*

pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).

2 abstentions :*Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/44 – FINANCES – AUTORISATION DE PROGRAMMES ET DE CRÉDITS DE PAIEMENT – CRÉATIONS ET RÉVISIONS DES AP/CP

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les autorisations de programmes et de crédits de paiement et les créations, les situations, révisions et clôtures des AP/CP.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 abstentions :*Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/45 – FINANCES – VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de fixer le produit fiscal attendu à 17 904 945 € dont 16 630 744 € au titre des trois taxes locales (foncier bâti et non bâti, et taxe d'habitation), coefficient correcteur pour 514 393 € et 759 808 € d'allocations compensatrices,

Le budget primitif 2025 de la Ville de Vierzon intègre des hypothèses de bases de fiscalité et d'allocations compensatrices, suivant des projections effectuées par la Ville de Vierzon préalablement à la notification de ces éléments. Lors de la décision modificative de juin 2025, les produits seront réajustés.

- de maintenir pour 2025 les taux comme ci-après :

- Taxe foncière bâtie 45,21 %
- Taxe foncière non bâtie 41,56 %

Au niveau communal, les taux de fiscalité ont évolué en 2022 mais n'avait pas connu d'augmentation depuis 2018.

- de maintenir pour 2025 le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THSR) à 20,92 %,

- de maintenir pour 2025 le taux de la taxe sur les logements vacants (THLV) à 20,92 %,

- d'autoriser la maire à signer l'état 1259 COM de notification des bases d'imposition des 2 taxes directes locales (taxe foncière bâtie et non bâtie), du produit des ressources fiscales indépendantes du vote des taux, des allocations compensatrices et du coefficient correcteur qui sera annexé à cette délibération de vote des taux pour 2025.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 abstentions :*Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/46 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2025

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le budget primitif du budget principal de la Ville pour l'exercice 2025.

ADOPTÉ PAR :

23 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET.*

3 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

5 abstentions : *Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX, Mary-Claude GRISON.*

5 abstentions par mandat : *Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/47 – FINANCES – BUDGET ANNEXE DU THÉÂTRE MAC-NAB – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2025

Rapporteur : Thibault LHONNEUR

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le budget primitif du budget du théâtre Mac-Nab pour l'année 2025.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 abstentions :*Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/48 – FINANCES – BUDGET ANNEXE FOIRE ET SALONS – VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR L'EXERCICE 2025

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le budget primitif du budget du Foire et Salons pour l'année 2025.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 abstentions :*Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/49 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET BUDGETS ANNEXES – FONGIBILITÉ DES CRÉDITS

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser la Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget,

- d'autoriser la Maire à effectuer toutes les démarches administratives et financières nécessaires à la présente délibération.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 abstentions :*Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/50 – PATRIMOINE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À LA MÉMOIRE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU PAYS DE VIERZON POUR L'ORGANISATION DE LA MANIFESTATION « TRACTEURS EN FÊTE »

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer à l'association Mémoire Industrielle et Agricole du Pays de Vierzon une subvention d'un montant de 5 000 euros TTC pour organiser la manifestation " Tracteurs en fête " les 31 mai et 1er juin,

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer la convention établie entre la Ville et l'association pour définir les modalités de partenariat avec la Ville,

- d'imputer la dépense au budget 2025 - fonction/sous-fonction 312, article 65748.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/51 – FONCIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA VENTE DE LOGEMENTS PAR L'OPH VAL DE BERRY SITUÉS RUES AMBROISE CROIZAT, FERNAND LÉGER ET HENRI SELLIER

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis défavorable à la vente, par l'Office Public de l'Habitat du Cher Val de Berry, au motif qu'aucun programme de reconstruction n'est prévu pour compenser la perte de logements sociaux des logements situés :

- rue Ambroise Croizat, à Vierzon (parcelles cadastrées section CY n° 430, 27, 38 et 57).

- rue Fernand Léger, à Vierzon (parcelles cadastrées section BZ n° 90, 91, 93, 94, 97, 96, 98, 99, 102 et 101).

- rue Henri Sellier, à Vierzon (parcelles cadastrées section DR n° 49 et 50).

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/52 – FONCIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA VENTE PAR LA SA FRANCE LOIRE D'UN LOGEMENT SITUÉ DANS L'IMMEUBLE SIS 118 ROUTE DE BELLON – PARCELLE CL 352

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable à la vente, par la SA France Loire, d'un logement vacant (appartement n° 4) de l'immeuble sis 118 route de Bellon, à Vierzon (parcelle cadastrée section CL n° 352).

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/53 – FONCIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA VENTE PAR LA SA FRANCE LOIRE D'UN LOGEMENT SITUÉ 50 RUE JACQUES BREL – PARCELLE EO 67

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable à la vente, par la SA France Loire, d'un logement vacant situé 50 rue Jacques Brel, à Vierzon (parcelle cadastrée section EO n° 67).

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/54 – FONCIER – INCORPORATION DANS LE DOMAINE PRIVÉ DE LA COLLECTIVITÉ D'UN BIEN SANS MAÎTRE - PARCELLE DS 144 - CHEMIN DE L'ABRICOT 18100 VIERZON

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'incorporer au domaine privé de la collectivité la parcelle cadastrée section DS numéro 144, sise chemin de l'Abricot, à Vierzon ,

- de confier à la Maire le soin de prendre toute mesure nécessaire à la publicité foncière de ce transfert de propriété,

- de désigner la Maire pour recevoir l'acte administratif à venir et les actes afférents,

- de désigner l'Adjoint à la Maire délégué pour représenter la commune et signer l'acte d'acquisition à intervenir et les actes afférents,

- d'imputer la dépense correspondante au budget de l'exercice.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne*

pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/55 – FONCIER – INCORPORATION DANS LE DOMAINE PRIVÉ DE LA COLLECTIVITÉ D'UN BIEN SANS MAÎTRE – PARCELLE EH 70 - CHEMIN DES PELLES 18100 VIERZON

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'incorporer au domaine privé de la collectivité la parcelle cadastrée section EH numéro 70, sise chemin des Pelles, à Vierzon ,

- de confier à la Maire le soin de prendre toute mesure nécessaire à la publicité foncière de ce transfert de propriété,

- de désigner la Maire pour recevoir l'acte administratif à venir et les actes afférents,

- de désigner l'Adjoint à la Maire délégué pour représenter la commune et signer l'acte d'acquisition à intervenir et les actes afférents,

- d'imputer la dépense correspondante au budget de l'exercice.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/56 – FONCIER – INCORPORATION DANS LE DOMAINE PRIVÉ DE LA COLLECTIVITÉ D'UN BIEN SANS MAÎTRE - PARCELLE BZ NUMÉROS 402 ET 403 - AVENUE DU 8 MAI 1945 18100 VIERZON

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'incorporer au domaine privé de la collectivité les parcelles cadastrées section BZ numéros 402 et 403, sises avenue du 8 mai 145, à Vierzon ,

- de confier à la Maire le soin de prendre toute mesure nécessaire à la publicité foncière de ce transfert de propriété,

- de désigner la Maire pour recevoir l'acte administratif à venir et les actes afférents,

- de désigner l'Adjoint à la Maire délégué pour représenter la commune et signer l'acte d'acquisition à intervenir et les actes afférents,

- d'imputer la dépense correspondante au budget de l'exercice.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/57 – FONCIER – CESSION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SITUÉ ROUTE DE BONÈGUE À VIERZON – MAISON FORESTIÈRE DE BONÈGUE (PARCELLES K 172, 173, 147 ET 175)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser le principe de la cession de l'immeuble susvisé, situé route de Bonègue, à Vierzon, et composé des parcelles cadastrées section K n° 172, 173, 174 et 175, pour une contenance de 7 251 m², moyennant le prix minimum de 50 000 € ,

- de dire que les offres d'achat, fermes et écrites, des potentiels acquéreurs devront être adressées en Mairie de Vierzon, en courrier recommandé avec accusé de réception, avant le 30 mai 2025, et qu'elles devront comporter un descriptif du projet porté par l'acquéreur quant au devenir du site et à l'usage qui est envisagé,

- de dire que l'examen des offres d'achat soumises à la commune portera sur les projets soumis par les potentiels acquéreurs en annexe à leur offre financière, à laquelle ils joindront une note explicative.

- de dire que la décision définitive de vente sera soumise au vote du Conseil municipal.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 abstentions : *Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/58 – FONCIER – CONVENTION DE SERVITUDE AU BÉNÉFICE D'ENEDIS POUR LA POSE ET L'ENTRETIEN D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE SOUTERRAINE DESSERVANT UN PARC ÉOLIEN SUR LES COMMUNES DE GENOUILLY ET MARAY – CHEMINS RURAUX DES PETITES VÈVES ET DE LA JONCHÈRE (DOSSIER DA28/056202)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser ENEDIS à installer un câble électrique souterrain et tous ses accessoires, dans l'emprise des chemins ruraux des Petites Vèves et de la Jonchère, partie intégrante du domaine privé de la collectivité par définition de la loi (article L2212-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer la convention passée entre la Ville et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation des ouvrages et précisant les conditions d'installation et d'exploitation desdits ouvrages,

- d'imputer la recette au budget de l'exercice (compensation forfaitaire de 1 185.60 € versée par ENEDIS).

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/59 – FONCIER – CONVENTION DE SERVITUDE AU BÉNÉFICE D'ENEDIS POUR LA POSE ET L'ENTRETIEN D'UN LIGNE ÉLECTRIQUE SOUTERRAINE DESSERVANT UN PARC ÉOLIEN SUR LES COMMUNES DE GENOULLY ET MARAY – CHEMIN RURAL DE LA JONCHÈRE (DOSSIER DA28/056200)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser ENEDIS à installer un câble électrique souterrain et tous ses accessoires, dans l'emprise du chemin rural de la Jonchère, partie intégrante du domaine privé de la collectivité par définition de la loi (article L2212-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques),

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer la convention passée entre la Ville et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation des ouvrages et précisant les conditions d'installation et d'exploitation desdits ouvrages,

- d'imputer la recette au budget de l'exercice (compensation forfaitaire de 547.20 € versée par ENEDIS).

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/60 – FONCIER – CONVENTION DE SERVITUDE AU BÉNÉFICE D'ENEDIS POUR LA POSE ET L'ENTRETIEN D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE SOUTERRAINE POUR LE RACCORDEMENT D'UN PARC ÉOLIEN SUR LES COMMUNES DE GENOUILLY ET MARAY – CHEMIN RURAL DE LA JONCHÈRE (DOSSIER DA28/056199)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser ENEDIS à installer un câble électrique souterrain et tous ses accessoires, dans l'emprise du chemin rural de la Jonchère, partie intégrante du domaine privé de la collectivité par définition de la loi (article L2212-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques),

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer la convention passée entre la Ville et ENEDIS pour toute la durée d'exploitation des ouvrages et précisant les conditions d'installation et d'exploitation desdits ouvrages,

- d'imputer la recette au budget de l'exercice (compensation forfaitaire de 574.56 € versée par ENEDIS).

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/61 – FONCIER – CONVENTION DE SERVITUDE AU BÉNÉFICE DE RTE (RÉSEAU DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ) POUR LE REMPLACEMENT ET L'ENTRETIEN D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE AÉRIENNE – SECTEUR LE VERDIN – LA JONCHÈRE

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser RTE à installer un support de conducteurs aériens (sur une surface d'environ 24 m²) et maintenir deux autres supports (sur des surfaces d'environ 28 m² et 15 m²), et maintenir les conducteurs aériens au dessus des parcelles communales cadastrées AB 236 (lieudit Les Assis) et EM 129 (les Grandes Jonchères) sur une longueur totale d'environ 600 mètres,

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer la convention passée entre la Ville et RTE pour toute la durée d'exploitation des ouvrages et précisant les conditions d'installation et d'exploitation desdits ouvrages,

- d'imputer la recette au budget de l'exercice (compensation forfaitaire de 499 € versée par RTE).

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/62 – POLITIQUE DE LA VILLE – CONTRAT DE VILLE – PROGRAMMATION DES ACTIONS 2025 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la programmation des actions 2025 du Contrat de Ville et les plans de financement y afférents,

- de verser aux associations concernées, les subventions correspondantes, ainsi que les aides complémentaires attribuées au titre de la Politique de la Ville pour certaines actions,

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer la convention qui sera passée entre la Ville et l'A.J.C.V dont la subvention annuelle est supérieure à 23 000 €, ainsi que les actes afférents à cette programmation 2025,

- d'imputer les dépenses et les recettes au budget 2025.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/63 – JEUNESSE - CONVENTION DE MISE EN OEUVRE DU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION ET DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (SPRO-EP)

Rapporteur : Maryvonne ROUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser Madame la Maire ou l'Adjointe à la Maire déléguée à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/64 – JEUNESSE – MISE EN PLACE D'UNE COOPÉRATIVE JEUNESSE ET DEMANDE DE FINANCEMENT DE 30 000 €

Rapporteur : Maryvonne ROUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la mise en place d'une Coopérative Jeunesse à Vierzon,

- de solliciter une subvention de 30 000 € auprès du CRIJ pour soutenir ce projet,

- d'autoriser Madame la Maire à déposer la demande de financement et à signer tout document relatif à la mise en œuvre et au suivi administratif du projet,

- de désigner le service jeunesse comme référent en charge du pilotage et de l'animation du projet.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/65 – JEUNESSE – CAMP, JEUX DE LA JEUNESSE

Rapporteur : Maryvonne ROUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de voter le budget jeunesse du camp proposé par le service jeunesse durant le séjour de printemps 2025, comme suit,

- d'autoriser la Maire à signer tout contrat ou convention afférents aux activités.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/66 – DIRECTION GÉNÉRALE – DÉNOMINATION DE BÂTIMENT PUBLIC – CENTRE DE SANTÉ – SIMONE VEIL

Rapporteur : Maryvonne ROUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner au Centre de santé, situé 1 rue du Mouton, le nom de Simone VEIL

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/67 – CULTURE – CONVENTION DE RÉSIDENCE AVEC L'ASSOCIATION MIKROKOSMOS

Rapporteur : Mélanie CHAUVET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la convention de résidence passée entre la Ville et l'association Mikrokosmos et les actes afférents,

- d'autoriser la Maire ou l'Adjointe à la Maire à signer ladite convention,

- d'attribuer une aide financière d'un montant de 5 000 euros pour l'année 2025 au titre de cette convention,

- d'imputer les dépenses correspondantes au budget primitif 2025.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/68 – AFFAIRES SCOLAIRES – ORGANISATION DES CAMPS ENFANCE ET JEUNESSE DURANT L'ÉTÉ 2025 – TARIFICATION, BARÈME DES PARTICIPATIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT ACCORDÉES AUX FAMILLES

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la tarification, les modalités d'accès, de paiement et d'annulation, accordées aux familles, pour les camps proposés durant les séjours d'été 2025,

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer tous contrats ou conventions afférents aux activités,

- d'imputer les dépenses et recettes correspondantes dans le cadre des crédits ouverts au budget principal.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/69 – ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNENT À DIVERSES ASSOCIATIONS

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de verser une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

5 000 € à Radio Tintouin

5 000 € à l'Amicale du personnel communal

2 000 € à Baldébo

1 600 € à C.L.B.

1 500 € à L'Orchestre d'Harmonie de Vierzon

1 500 € à L'Union des Pêcheurs Vierzonnais

1 500 € à La Maison de l'Oasis

1 000 € au Comité Miss Berry

1 000 € à la Prévention Routière Vierzon

760 € à Vent de Folie

500 € à Berry Latino

500 € au Rail Club Vierzonnais

500 € à aux Inf'atigables du Berry

350 € aux Créateurs du Bien-être

300 € aux Visiteurs de malades en établissements hospitaliers (V.M.E.H.)

300 € aux Peintres de la forêt

200 € à La Cabane à Grandir

150 € aux Amis de l'Hôte

- d'imputer les dépenses d'un montant total de 23 660 € sur les crédits ouverts au budget 2025 article 6574.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/70 – RESSOURCES HUMAINES – PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de modifier le tableau des effectifs.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/71 – RESSOURCES HUMAINES – CONDITIONS D'UTILISATION D'UN VÉHICULE DE SERVICE AVEC AUTORISATION DE REMISAGE À DOMICILE

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser l'utilisation du véhicule de service avec remisage à domicile pour les personnes suivantes :

FONCTIONS	VÉHICULES
Maire – Corinne OLLIVIER	C4 Citroën – GE 857 KV
Directeur des Services Techniques – Sébastien GAY	C3 Citroën – 3056 TD 18
Chef de service du Centre Technique Municipal – Thierry BEGUIN	C1 Citroën – 2670 TP 18
Responsable du pôle éclairage public et hydraulique fluviale – Thierry MAIN	C1 Citroën – AH 451 QR
Chef du service Logistique et régie bâtiments – Jean-Paul MAIN	C3 Citroën – GL 808 MN
Responsable adjoint du service Logistique et régie bâtiments – Cédric DUBOIS	Citroën Berlingo – EN 846 RA

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/72 – RESSOURCES HUMAINES – ATTRIBUTION DES LOGEMENTS DE FONCTION – MISE À JOUR

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de fixer la liste des emplois ouvrant droit à l'occupation d'un **logement de fonction par nécessité absolue de service** comme suit :

Emplois	Type de logement	Obligations liées à l'octroi du logement
Gardien Stade Brouhot 74 rue Henri Barbusse	T5	Surveillance et contrôle de l'ensemble des équipements sportifs, ouverture et fermeture, éclairage et eau Gardiennage lors de compétitions et grandes manifestations Renseignement des utilisateurs
Gardien Stade Robert Barran 144 rue Édouard Vaillant	T3	Surveillance et contrôle de l'ensemble des équipements sportifs, ouverture et fermeture, éclairage et eau Gardiennage lors de compétitions et grandes manifestations Renseignement des utilisateurs
Gardien Salle Collier 29 rue André Hénault	T3	Surveillance et contrôle de la salle, ouverture et fermeture, éclairage et eau Gardiennage lors des manifestations qui s'y déroulent

Chaque concession de logement est octroyée à titre gratuit.

Toutes les charges courantes liées au logement de fonction (eau, électricité, chauffage, gaz, assurance habitation, travaux d'entretien courant et menues réparations, taxe d'habitation, …) sont acquittées par l'agent qui l'occupe.

Les décisions individuelles sont prises en application de cette délibération par l'autorité territoriale.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/73 – SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2025 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de verser en avril 2025, aux associations sportives ci-dessous, l'intégralité de la subvention de fonctionnement annuelle, dont le montant est inférieur à 1 000 €, à réception de leur dossier de demande de subvention,

soit la somme totale de **9 430 €** répartie comme suit :

	Associations Bénéficiaires	**Montant de la subvention**
Activité Canine	Agility Éducation Canine	510 €
	Sport Canin Vierzonnais	890 €
Arts Martiaux	Club d'Arts Martiaux Asiatiques	300 €
Automobile	Carterre Promotion	170 €
Aviation	Modèles Réduits Volants Vierzon	500 €
Billard	Amis du Tapis Vert	630 €
Canoë-Kayak	Association Nautique Vierzon Canoë-Kayak	590 €
Cyclotourisme	Association Rando Découverte Vierzonnaise	200 €
	Berry Cyclo Rando Loisirs	1000 €
Gymnastique d'entretien	Association de Gymnastique Volontaire	500 €
	Association Masculine de Gymnastique d'Entretien	590 €
Pétanque	Bourgneuf Pétanque Club	800 €
	Club Bouliste Vierzonnais	800 €
Relaxation	Yoga Potentille	250 €
Tennis	Tennis Loisirs Vierzon	430 €
Tir	Club de Tir Sportif	500 €
Twirling	Happy Girls	170 €
Volley-ball	S.A.V. Volley	600 €

- de verser un premier acompte sur la subvention de fonctionnement annuelle à hauteur de 50 % aux associations sportives mentionnées, dont le montant est supérieur à 1 000 € conformément au tableau ci-dessous, et à réception de leur dossier de demande de subvention, pour l'année 2025,

soit la somme totale de **81 800 €** répartie comme suit :

	Bénéficiaires	**Montants**
Arts Martiaux	Judo Kodokan Club du Berry	2 050 €
	Judo Club Vierzonnais	2 760 €
	Vierzon Shotokan Karate	1 080 €
	Karate Club Vierzonnais	940 €
Athlétisme	Club Athlétique Vierzonnais	4 170 €

	Section local VVF Athlétisme	
Automobile	Vierzon Sport Méca	800 €
Badminton	Association Sportive Vierzonnaise de Badminton	890 €
Basket	Union Sportive Vierzonnaise	8 500 €
Boxe	Boxing Club Vierzonnais	1 250 €
Cyclisme	Club Cycliste Vierzonnais	8 540 €
Cyclotourisme	Cyclo-Touristes Vierzonnais	570 €
Danse	Breaking Journey	750 €
Équitation	Les Écuries de l'île Bragard	2 060 €
	Société Hippique de Vierzon	6 500 €
Escalade	Adhérence	590 €
Escrime	Cercle d'escrime	1 360 €
Football	S.L. Chaillot	5 750 €
Golf	Picardière Golf Club	7 980 €
Gymnastique sportive	La Vierzonnaise	9 220 €
Marche	Amicale Laïque Vierzon Villages	550 €
Moto	La Moto Verte Vierzonnaise	750 €
Natation	Association nautique Vierzon	750 €
Pétanque	Bois d'Yèvre Pétanque	1 750 €
Plongée	Berry Plongée	760 €
Tennis	S.A.V. Tennis	6 500 €
Tennis de Table	Vierzon Ping	1 900 €
Tir à l'arc	1ere Compagnie des Archers	930 €
Triathlon	Vierzon Triathlon 18	1 000 €
Twirling	Les Medley'dies	1 150 €

- d'autoriser Madame la Maire à procéder au versement de ces subventions,

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget primitif 2025, fonction 30, article 65748.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/74 – SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2025 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention aux associations suivantes :

- **7 800 €** à l'association « **Eglantine Vierzon Handball** », pour l'achat de nouveaux ballons de handball pour lesquels l'utilisation de la colle ne sera pas nécessaire,

- **7 000 €** à l'association « **Société Hippique** » pour l'organisation du Master Pro et des Championnats de France de dressage du 29 mai au 01 juin 2025,

- d'autoriser Madame la Maire à procéder au versement de ces subventions,

- d'imputer les dépenses correspondantes respectivement sur les crédits ouverts au budget primitif 2025, fonction 30, article 65748.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/75 – SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 2025 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention d'investissement de :

- **30 000 €** à l'association « **La Vierzonnaise** » pour la mise en conformité des matériels de gymnastique, ce qui correspond à la troisième tranche sur les quatre prévues, et dont le versement se fera sous réserve de la présentation de la facture justifiant la dépense,

- **1 250 €** à « **l'Association Nautique Vierzon Canoë Kayak** » pour la participation de la Ville à l'achat d'une remorque,sous réserve de la présentation de la facture justifiant la dépense.

- d'approuver les conventions passées entre la Ville et chacune des associations sportives « La Vierzonnaise » percevant de la Ville une subvention d'investissement supérieure à 23 000 €, et l'« Association Nautique Vierzon Canoë Kayak » percevant de la Ville une subvention d'investissement inférieure à 23 000 €,

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer les conventions et les actes y afférents établis entre la Ville et lesdites associations,

- d'autoriser Madame la Maire à procéder au versement de ces subventions,

- d'imputer les dépenses correspondantes respectivement sur les crédits ouverts au budget primitif 2025, sous fonction 028, article 20421 et opération 02D00397 et fonction 30, article 65748.

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/76 – SPORTS – CONVENTIONS TRIPARTITES ENTRE LA VILLE DE VIERZON, LES LYCÉES ÉDOUARD VAILLANT ET HENRI BRISSON ET LES ASSOCIATIONS SPORTIVES RELATIVES L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger les décisions n° 02/356 en date du 28 octobre 2002 et n° 06/388 en date du 27 décembre 2006,

- d'appliquer le tarif de 6,00 €/heure pour l'utilisation des gymnases Édouard Vaillant et Henri Brisson à compter du 01 septembre 2024,

- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer les conventions cadres tripartites d'utilisation des installations sportives entre la Ville, le lycée Édouard Vaillant et les associations sportives d'une part, et entre la Ville, le lycée Henri Brisson et les associations sportives d'autre part, ainsi que tout acte afférent à l'exécution de ces conventions tripartites,

- d'imputer les dépenses au budget fonction 321, article 6132 .

ADOPTÉ PAR :

28 voix Pour : *Fabien BERNAGOUT, Mélanie CHAUVET, Hayate DADSI, Toufik DRIF, François DUMON, Frédéric DUPIN, Philippe FOURNIÉ, Jill GAUCHER, Kévin JACQUET, Djamila KAOUES, Wendelin KIM, Franck MICHOUX, Solange MION, Sabine MORÈVE, Zakaria MOUAMIR, Corinne OLLIVIER,, Monique RENARD, Boris RENÉ, Maryvonne ROUX, Marie RUIVO, Nicolas SANSU, Corinne SOCHARD, Ophélie TAIRET, Laurent DESNOUES, Pascal LATESSA, Mary-Claude GRISON, Thibault LHONNEUR, Céline MILLÉRIOUX.*

5 voix Pour par mandat : *Haydar AAD (donne pouvoir à Mme ROUX), Sophie PIÉTU-AGEORGES (donne pouvoir à Mme CHAUVET), (donne pouvoir à M. LHONNEUR),Cécile CHANGEUX (donne pouvoir à M.DESNOUES), Yann GODARD (donne pouvoir à M.LATESSA), Aurélien PERRINET(donne pouvoir à Mme SOCHARD).*

2 absents : *Frédéric BERNARD, Ahmet KALKIN.*

DEL25/77 – VŒU DE LA VILLE DE VIERZON – APPEL D'ÉPINAY-SOUS-SÉNART

La Maire

Un an après la signature des premiers nouveaux contrats de ville (CIV) et à l'approche d'un nouveau comité interministériel des villes, les associations du bloc communal (France urbaine, Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, Ville & banlieue, Association des petites villes de France, Villes de France, Intercommunalités de France, Association des maires d'Ile-de-France) souhaitent interpeller le gouvernement et renouveler leurs attentes sur la méthode et les contenus des futures politiques de la ville et de cohésion sociale et urbaine.

Nous faisons face à une situation budgétaire et financière critique pour nos communes et intercommunalités, et sans perspectives d'amélioration. Nous craignons particulièrement l'extinction silencieuse de la politique de renouvellement urbain, alors même que les attentes n'ont jamais été aussi grandes pour transformer nos quartiers. De même, le budget de la politique de la ville a été réduit à 609 millions d'euros pour l'année 2025, alors que nos populations sont déjà vulnérables et que la nouvelle géographie prioritaire a conduit à une hausse du nombre de quartiers et d'habitants concernés par cette politique. Quelles réponses apportera l'État aux 8% de la population qui vivent dans nos quartiers ?

Nous sommes attachés à montrer les forces de nos quartiers et souhaitons, en cette journée, réaffirmer notre engagement pour que les habitants de nos quartiers aient accès aux mêmes droits et services, c'est-à-dire au droit commun qui prévaut sur l'ensemble du territoire national.

Considérant que les inégalités territoriales se creusent et que la situation dans les quartiers se dégrade,

- Nous appelons le gouvernement à se donner les moyens de mesurer et ajuster son intervention en direction des communes populaires grâce à une feuille de route interministérielle obligeant chaque ministère à mesurer l'atterrissage des crédits dans les quartiers prioritaires ou pour leurs habitants.

- Nous appelons le gouvernement à assortir, pour chaque ministère, des objectifs chiffrés de réduction de l'inégalité des chances entre les territoires.

- Nous appelons le gouvernement à mettre en place un suivi des mesures annoncées lors des Comités interministériels de la Ville afin de dresser un bilan exhaustif des actions menées

Considérant que l'éducation, l'accès à la culture, au sport et à l'emploi sont autant de leviers pour donner à chacun la possibilité de s'émanciper comme citoyen et d'accéder à l'autonomie dans ses choix de vie,

- Nous appelons le gouvernement à garantir la qualité du service public de l'éducation dans les quartiers comme sur l'ensemble du territoire national.

- Nous appelons le gouvernement à aligner la géographie d'éducation prioritaire sur les zonages des quartiers prioritaires de la ville dans un but de cohérence de l'action publique.

- Nous appelons le gouvernement à appuyer les démarches innovantes mises en place localement en faveur de l'insertion et de l'emploi des habitants des quartiers et assurer l'action en proximité de France Travail.

- Nous appelons le gouvernement à s'engager en faveur d'un accès pour tous à des équipements culturels et sportifs en proximité dans nos quartiers.

Considérant l'aggravation des conditions de vie dans nos quartiers et le droit de chacun à vivre en bonne santé, en sécurité et dans des conditions décentes,

- Nous appelons le gouvernement à garantir l'accès aux soins de qualité et en proximité et à soutenir les actions déployées par le bloc communal dans les quartiers, notamment en matière de santé mentale.

- Nous appelons le gouvernement à mieux soutenir les efforts de mise en accessibilité des logements sociaux et des espaces publics ce qui contribue au bien-être de tous qu'il s'agisse des personnes âgées, celles en situation de handicap ou en perte d'autonomie, des familles...

- Nous appelons le gouvernement à agir face à la montée en puissance du nombre de personnes en situation de précarité ou d'extrême pauvreté qui nécessite un meilleur accompagnement financier et technique des initiatives déployées localement et qui ont fait la preuve de leur efficacité. Les CCAS ne peuvent absorber à eux seuls ce flux.

- Nous appelons le gouvernement à assumer sa mission régalienne en assurant la sécurité de nos concitoyens dans les quartiers et en confortant les maires dans leur politique de prévention face à l'insécurité du quotidien et l'émergence de nouvelles formes de délinquance.

  Considérant la nécessité de travailler sur le renouvellement urbain de nos quartiers, y compris la mixité sociale et fonctionnelle pour que les habitants des quartiers prioritaires ne soient plus les premières victimes d'une paupérisation des logements et de leur cadre de vie,

- Nous appelons le gouvernement à garantir la livraison des projets engagés dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain NPNRU et à renforcer la participation de l'État en pérennisant des financements pluriannuels et les modalités d'intervention de l'ANRU. C'est une nécessité pour traiter les politiques publiques dans leur ensemble sur le territoire, selon une approche globale, comportant à la fois une vision humaine et une vision urbaine, intégrant finement les enjeux connexes de voirie, de qualité du cadre de vie, de patrimoine, de développement économique, d'écologie, de sécurité.

- Nous appelons à préserver son caractère unique d'agence au service d'une politique publique d'intérêt général et national qui a vocation à refaire l'égalité entre les territoires, sans étendre son périmètre aux quartiers situés en dehors de la géographie de la politique de la ville.

- Nous appelons le gouvernement à considérer prioritairement la question de la compensation intégrale des exonérations et abattements de taxe foncière sur les propriétés bâties sur les logements sociaux en réhabilitation et en QPV : il est paradoxal que les communes accueillant les populations les plus fragiles soient les moins soutenues alors qu'elles devraient pouvoir renforcer les services qui leur sont destinés.

- Nous appelons le gouvernement à anticiper les besoins futurs de nos quartiers en planifiant un programme pluriannuel d'investissement en faveur de la rénovation des logements, de la lutte contre les îlots de chaleur, contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées.

Nous appelons le gouvernement à se saisir dans la durée des enjeux liés aux quartiers prioritaires et de l'égalité territoriale.

Cet appel a été adopté par l'ensemble des associations d'élus, Association des maires Ville Banlieue de France, Association des Maires de France, Association des Maire d'Île de France, France Urbaine, Association des Petites villes de France, Villes France, Intercommunalité de France,

À travers ce vœu, la Ville de Vierzon réaffirme son engagement aux côtés des autres collectivités et associations pour défendre une politique de la ville ambitieuse, à la hauteur des défis rencontrés par nos quartiers.

Fait à VIERZON, le 04 avril 2025,

La Maire,

Corinne OLLIVIER

Fait à VIERZON, le 04 avril 2025,

La Maire,

VILLE DE VIERZON (CHER)

Corinne OLLIVIER